

Les saules

Autor(en): **Aubert, Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. W. Nägeli, Zurich.

UN BEAU SPÉCIMEN DU SAULE BLANC (SALIX ALBA),
croissant sur la grève du lac de Morat, à Greng. (Vue prise le 21 octobre 1932.)



Phot. A. Dériaz, Baulmes.

DÉGÂTS, DANS LES FORÊTS DE LA COMMUNE DE BAULMES, PAR L'OURAGAN DU 23 FÉVRIER 1935.
Vue générale prise du Mont de Baulmes.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

86^{me} ANNÉE

AOUT 1935

N° 8

Les saules.

Les saules ne sont pas des arbres forestiers, du moins pas sous nos climats tempérés; mais comme ils apparaissent volontiers en mélange avec les essences forestières et surtout parce qu'ils sont partie intégrante de la végétation buissonnante, qui précède la forêt et lui prépare des conditions favorables d'existence, n'est-il pas naturel de dire ici quelques mots de ces végétaux qui, à beaucoup d'égards, présentent un grand intérêt.

Ainsi que le foyard, le chêne, etc., les saules ont donné leur nom à plusieurs localités de la Suisse romande. En patois, on les appelle *sauge*, *saudze*, suivant les régions; de là, les nombreux noms de lieux : *Saugey*, *Saugy*, *Saugiaz*, *Saugeau*, *Saugeons*, *Saugette*, etc.

On sait que les saules possèdent deux espèces de fleurs : des fleurs mâles et des fleurs femelles qui apparaissent sur des pieds différents, savoir tel plant d'une espèce porte uniquement des fleurs mâles; tel autre seules des fleurs femelles. Les saules sont ainsi des végétaux *dioïques*. Et la formation des graines ne peut avoir lieu que si le pollen, libéré par les étamines des fleurs mâles, est transporté sur le pistil des fleurs femelles, transport qui est réalisé par les insectes.

Les graines sont de petits corpuscules verdâtres, entourés de filaments cotonneux, grâce auxquels elles sont véhiculées au loin par le vent. Leur puissance germinative est très faible; par contre, toutes les espèces de saules peuvent être multipliées très facilement par le procédé du bouturage. Il suffit, en effet, de mettre en terre un fragment de tige quelconque, pour qu'il s'enracine, reprenne vie et reproduise l'espèce dont il est issu. Et, à ce sujet, on raconte l'histoire suivante : une personne ayant planté un jeune pommier, l'assujettit au sol par le moyen d'un tuteur fait d'une robuste branche de saule. Or, il arrivera ceci : c'est le tuteur qui reprit vie, pas le pommier.

Chacun connaît le *saule pleureur*, ou de Babylone, originaire de l'Orient, cultivé dans les endroits à climat doux et humide du plateau suisse, et remarquable par ses rameaux grêles et souples, pendant jusqu'à terre. De cette espèce, qui atteint la taille d'un grand arbre, on ne voit, dans nos pays occidentaux, rien que des pieds femelles, parce que, dit-on, l'espèce y a été importée jadis sous la forme de boutures prélevées sur des individus femelles, desquels descendent tous ceux existant aujourd'hui. Ils ont beau fleurir : aucune fécondation, aucune formation de graine n'est possible, parce que l'élément mâle indispensable à la reproduction fait défaut.

Le *saule daphné*, abondant à la Vallée de Joux, le long de certaines routes, et probablement ailleurs dans la région montagnaise, se trouve dans le même cas. On n'y observe rien que des pieds femelles, qui fleurissent abondamment, mais demeurent toujours stériles. Tous les individus existants descendent, par bouturage, du ou des premiers introduits dans la contrée à l'état de bouture. Ce saule est utilisé avec grand succès pour le reboisement de la lande inculte qui s'étend à l'extrémité sud du lac de Joux. En effet, on y a planté des milliers de boutures qui ont repris avec la plus grande facilité et, sous leur protection, on installe de jeunes épicéas. Le long des routes, notre saule réalise des arbres à la cime assez régulièrement sphérique, d'une croissance vigoureuse; ils sont quelque peu sensibles aux grands coups de vent, ainsi qu'aux lourdes charges de neige.

La vannerie utilise deux ou trois espèces de saules, dont les rameaux flexibles et résistants se prêtent facilement à la confection des paniers, corbeilles, etc. Ces saules osiers sont assez délicats et ne supportent guère le rude climat des hautes vallées du Jura. J'en ai fait l'expérience. Mais il existe un hybride, d'origine artificielle, entre le saule osier et une espèce arctique, introduite par le professeur Wilzcek de l'Université de Lausanne, parfaitement adaptée au climat de la montagne et utilisable en vannerie. J'en tiens des boutures à la disposition des amateurs.

Pour la plupart, nos saules indigènes sont de bien modestes et humbles arbrisseaux, si on les compare à d'autres espèces, dont l'originalité ou la beauté retiennent de suite le regard. Mais, ces saules, ils ont tout de même leur heure de gloire, à la floraison

et d'abord à la préfloraison. En effet, les bourgeons floraux, ou chatons, formés l'année précédente, passent l'hiver à l'état de vie latente, enveloppés chacun dans une écaille membraneuse. Mais quand vient le printemps, le chaton grossit, fait sauter l'écaille protectrice et se montre sous la forme d'un corps ovale, vêtu de fines soies couleur d'argent, apparition charmante, qui, hélas, suscite aussitôt chez les promeneurs d'extravagantes et regrettables convoitises. En effet, le long des lisières, des ruisseaux, rien ne pousse encore, aucune vie végétale ne vient annoncer le réveil du printemps, si ce n'est les rameaux enchatonnés des saules; c'est alors que, séduits par le spectacle de tant de beauté, se détachant en clair sur la grisaille de la nature, tant de gens se livrent au massacre des buissons de saules. Cela va si loin, que plusieurs autorités, considérant comme un sacrilège cette brutale atteinte à l'intégrité de la nature, se voient dans l'obligation de prendre des mesures interdisant, dans certains endroits, la cueillette des rameaux de saules si magnifiquement parés.

A l'instant de la floraison, les chatons mâles se transforment en véritables boules d'or vif, intensément visitées par les abeilles et qui font à la nature, en cette saison de l'année, une glorieuse et éclatante parure. Puis viennent les feuilles, les fruits et les graines, d'aspect insignifiant, et nos saules redeviennent des arbrisseaux auxquels nul ne prête attention. Si pourtant : à l'heure de la montée de la sève, où l'écorce *sauve*, c'est-à-dire se détache facilement du bois, les enfants font la chasse aux branches de saules pour se fabriquer des sifflets d'une durée éphémère.

Sur la terre, les espèces de saules sont légion et la Suisse, en ce qui la concerne, en possède environ une trentaine, sans parler des variétés, races, ni des hybrides; en effet, les saules, ainsi que d'autres genres, donnent lieu à de nombreux produits de croisement ou hybrides, dans lesquels on retrouve, mélangés, les caractères des parents. Au sein de cette collectivité, le gros public n'établit guère de distinctions; pour lui, ce sont des *sauges*, rien que des sauges, savoir des buissons sans intérêt. Pourtant, il y a quelques espèces qui, par l'usage que l'on en fait, leur taille ou leur physionomie générale, s'imposent à l'attention. En montagne, le long des cours d'eau, on observe volontiers un saule arborescent, d'aspect majestueux, aisément reconnaissable à ses

feuilles allongées, brillantes, comme vernissées, ses chatons odorants; c'est le *saule pentandrique*, mais que le public appelle souvent *saule laurier*, parce qu'il rappelle un peu, par son feuillage, certaines espèces de laurier. Un bel arbre, vraiment, et c'est l'impression qu'il donne à tous ceux qui ont eu le loisir d'admirer les magnifiques individus qui croissent le long de l'Orbe, près du Brassus.

A l'autre extrémité de l'échelle, nous avons des espèces rampantes, qui habitent haut dans les montagnes, Alpes et Jura, au-dessus de la zone forestière. En véritables espaliers, densément incrustés au sol, ces espèces naines ne s'élèvent pas au-dessus du gazon de la prairie, auquel ils sont intimément incorporés. Sachant, si l'on ose dire, que la température de l'air aux hautes altitudes est toujours plus basse que celle du sol, ils s'appliquent énergiquement contre celui-ci et supportent sans dommage les basses températures nocturnes de la montagne. Parmi ces saules rampants, l'un d'eux joue souvent le rôle de plante pionnière, en ce sens que l'arbuste enraciné dans quelque creux ou fente du sol, étend volontiers ses rameaux sur la surface rocheuse voisine. Une partie des feuilles mortes, augmentée de débris organiques transportés par le vent, constituera progressivement, dans l'entrelacs des rameaux étalés, une couche d'humus capable de donner asile à des plantes formatrices de gazon. Ainsi, voilà un petit saule qui vient apporter sa contribution à la colonisation de la roche nue.

Les saules sont bien dignes d'être pris en haute considération par le forestier, car il sait que ces très humbles buissons prennent une part active à la reforestation des lieux déboisés. Transportées par le vent, leurs graines produisent rapidement de vigoureux arbrisseaux qui, en compagnie des sureaux, sorbiers, etc., constituent cette phase végétative, plus ou moins passagère, connue sous le nom de *bois blancs*, sous la protection desquels s'édifiera peu à peu la sylve future. Ensuite, par leur solide enracinement, maintes espèces de saules défendent les berges des rivières, des ruisseaux, des torrents contre les assauts du flot et font obstacle à ses ravages. En montagne, le sol des couloirs, des pentes rapides, est avantageusement protégé contre les ravinements de l'eau, la dénudation par les avalanches, par les peuplements de saules mélangés aux vernes, etc. Et puis, partout où ils se mon-

trent, ne sont-ce pas de pittoresques et aimables buissons que l'on aime à rencontrer dans la profondeur des grands bois, à la surface des lapiaz aux dalles stériles, sur les tas de pierres, le long des cours d'eau. Où ne vont-ils pas parfois se nicher ? Sur les murs en ruines, le long des corniches de quelque vieil édifice, etc. ! Ils sont la vigueur, l'exubérance, l'incarnation de la toute puissance du végétal qui, sitôt qu'il a été porté atteinte à son intégrité, s'applique à réparer le dommage. Les saules, nul parmi ceux qui se sentent près de la Nature et en quelque sorte liés d'amitié avec elle, ne passe auprès, sans leur jeter un regard affectueux.

Le Solliat (Vallée de Joux).

Sam. Aubert.

✕ **Les accidents forestiers.** ✕

Nous sommes reconnaissants d'avoir été mis à même de prendre connaissance de la conférence de M. P. *Beuttner*, chef de service de la caisse nationale suisse d'assurance-accidents, sur la statistique des accidents. Cependant, nous restons sceptique lorsqu'on nous présente cette statistique comme un guide pour la prévention des accidents et la réduction des frais d'exploitation. Et, surtout, il nous paraît bien hardi de déduire, de ces chiffres, un défaut d'organisation du service forestier, de la négligence chez les chefs d'équipe, du mauvais vouloir dans les administrations.

Matériellement, le principe des probabilités nous apprend qu'un geste, répété un grand nombre de fois, se fait d'une façon anormale au bout de x mille fois. Il est tout à fait inévitable qu'un homme qui manie une hache ou une serpe, tous les jours et toute sa vie durant, fasse un faux mouvement sur x mille de ses mouvements. Cela n'a rien à faire avec l'organisation ou la discipline : c'est un fait arithmétique. Condamner l'emploi d'un outil, parce que la statistique fait constater que cet outil cause des accidents, c'est chercher midi à quatorze heures. Cela prouve simplement que la statistique n'explique pas tout.

Elle n'expliquera jamais toutes les causes d'accidents, car compter des faits, ce n'est pas l'équivalent d'une analyse de ces faits. Constater que *la hache* arrive en tête, comme cause d'accident chez les bûcherons, c'est proclamer une vérité à la Palisse. La hache est l'outil principal, l'outil par excellence du bûcheron. Elle est nécessairement une cause fréquente d'accident, à cause de la fréquence de son emploi. C'est naturel; mais, partir de là pour réclamer une réforme profonde de la sylviculture, c'est absurde. Sous tous les régimes, la hache continuera à entamer les jambes et les mains des ouvriers forestiers.